



LE CHŒUR DANS TOUS SES ÉTATS

Rencontres professionnelles pour expérimenter, s'informer, découvrir, échanger...

16, 17 et 18 oct. 2026
Créteil / Paris



L'IFAC est un organisme de formation certifié Qualiopi.

Se former :

- **Expérimenter** de nouvelles pratiques vocales (Vocal Painting..) ;
- **Pratiquer** la Communication NonViolente (CNV) applicable avec la vie d'un chœur (relation entre choristes, entre le chef et les chanteurs) ;
- **Partager** des outils de prévention des violences dans les pratiques chorales ;

S'informer :

- **Découvrir** le fonctionnement d'une Maîtrise ou d'un chœur de jeunes ;
- **Découvrir, observer, échanger** autour de la pratique en chorale inclusive.

Pour qui ?

- Chef de chœur associatif ;
- Professeur d'éducation musicale ;
- Professeur de direction de chœur, de chant choral, de formation musicale ;
- Directeur musical de maîtrise ;
- Musicien intervenant en milieu scolaire ;
- Compositeur de musique vocale ou chorale ;
- Étudiant, responsable associatif de chœur, acteur du secteur culturel en lien avec le chant choral, parent de choriste...

VENDREDI
 16

PARTENAIRE À VENIR

Grande Maîtrise parisienne, jeune chœur d'homme, classe de direction de chœur, observation de temps musicaux au CRR de Paris.

SAMEDI
 17

ZANA ZAGANJORI

Initiation au
Vocal Painting
pour chef·fes de
chœur

ZANA ZAGANJORI, CHŒUR DU CRR

Application avec le
chœur d'adolescents
du CRR de Créteil par
Zana Zaganjori

INVITÉ : *FUSE

Échanges autour de
la charte de
prévention des
violences

DIMANCHE
 18

FRANÇOIS STRAGIER

Pratique et mises en situation de la
Communication NonViolente

CHORALE UN CHŒUR QUI BAT ANNE-CHARLOTTE BELIGNÉ, ALINE BÉHAR, MICHA STAFFORD

Quand le handicap n'est
pas une barrière, l'exemple
des chorales inclusives

*FUSE : Fédérations des Usagers du Spectacle Enseigné

PROGRAMME

- Formation en présentiel d'une durée de 16 heures ;
- Découverte de sujets innovants et mises en pratique ;
- Matériel pédagogique mis à disposition pendant et à l'issue de la formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation des acquis par le formateur ou le coordinateur de formation sur les compétences évaluables. Une attestation de réalisation sera établie au nom du stagiaire.

Les participants en inscription individuelle et tarif étudiant doivent être à jour de leur cotisation à l'IFAC pour l'année civile 2026.

Vous pouvez régler votre adhésion (25€) directement en ligne sur [la page d'adhésion 2026 sur HelloAsso.](#)

MODALITÉS D'ACCÈS

Frais d'inscription Forfait 3 jours	Adhérent	Non-adhérents	
		Adhésion	TOTAL
Étudiant	30 €	+25 €	50 €
Individuel	160 €	+25 €	180 €
Formation professionnelle (prise en charge)	350 € (adhésion facultative)	Adhésion facultative	

S'INSCRIRE

TARIF INDIVIDUEL / ÉTUDIANT

Vous financez votre formation vous même ou êtes étudiants, nous vous proposons 3 possibilités de règlement :

- Par chèque, à l'ordre de l'Institut français d'Art choral (nous encaisserons le chèque à l'issue de la formation) ;
- Par virement à l'issue de la formation : [téléchargez l'IBAN de l'IFAC](#) ;
- Par carte bancaire à l'issue de la formation, via la plateforme Helloasso.

TARIF FORMATION PROFESSIONNELLE

L'IFAC est certifié [Qualiopi](#), garantissant la qualité de ses formations. Cette certification permet aux associations et professionnels d'obtenir des financements via les OPCOs, sous conditions d'éligibilité et de respect des délais. Parlez en à votre employeur en lui transmettant le lien de la formation.

- Vous êtes salarié de la fonction publique territoriale, vous disposez d'un droit à la formation professionnelle tout au long de votre carrière et cela quel que soit votre statut (fonctionnaire ou non titulaire).
- Vous êtes salarié du secteur privé, la formation des salariés pour l'adaptation à l'emploi est un devoir de l'employeur.

Dans ces deux cas, des solutions de financements existent et différents dispositifs permettent de former un salarié à titre individuel. N'hésitez pas à faire connaître votre projet de formation au plus vite à votre employeur ou votre responsable hiérarchique !

Communiquez la présente plaquette de formation à votre employeur, avant de vous rapprocher de Mathieu Bellier (contact ci-dessous) pour toute demande de devis ou d'informations complémentaires.

- Vous êtes employeur et un de vos salarié recherche une formation ? Contactez-nous pour évaluer et adapter notre formation à ses besoin spécifiques.

ACCESSIBILITÉ

Accessible aux personnes à mobilité réduite. Un·e Français·e sur cinq est porteur·se d'un handicap, souvent invisible, qui peut rendre difficile l'accès à des lieux, des contenus pédagogiques ou à certaines situations. N'hésitez pas à nous contacter pour formuler une demande liée à un besoin spécifique. L'IFAC tentera d'y répondre au mieux.

CONTACT

Mathieu Bellier - Référent administratif et handicap

+33 (0)7 67 74 48 16 – mathieu.bellier@artchoral.org.

Comité pédagogique : Aline Béhar, Maud Hamon-Loisance, Lisa Mancin, Christine Morel, Jean-Sébastien Veysseyre, Héroïse Zahedi.

Responsable site : Jean-Sébastien Veysseure

Vous êtes une entreprise et souhaitez inscrire un de vos salariés ou un particulier, vous rencontrez des difficultés ? Faites nous part de votre demande ou réclamation par mail en contactant notre Référent administratif.

Crédits photos :

©David Philippon Photographies,
Chœur À Voix Hautes ©F. LAFITE Ville de Tours,
InChorus ©Jean Frémiot

Institut français d'Art choral

28 rue Alfred de Musset
CCO – Bâtiment l'Autre Soie
69100 Villeurbanne

